

La Côte / [Elections communales 2016](#)

## Sous tensions, Bassins sort une liste anonyme

**Elections communales** Le Groupement de Citoyens, qui veut présenter une alternative au Conseil communal, n'a pas le courage de ses ambitions.



Syndic de Bassins, Didier Lohri ne comprend pas la stratégie du Groupement de Citoyens de sa commune.

Image: FLORIAN CELLA - A

[Par Madeleine Schürch](#) 12.01.2016

A Bassins, l'affaire a fini dans le bureau du préfet, le vendredi avant le délai du dépôt des listes électorales. Parce que la Municipalité et le tout nouveau Groupement de Citoyens de Bassins (GCB) n'étaient pas d'accord sur la manière de se présenter aux électeurs.

En décembre, lors de son assemblée générale extraordinaire, le GCB avait en effet décidé de ne pas créer sa propre liste mais d'inscrire ses candidats sur la liste commune de l'Entente villageoise. Une démarche étonnante pour un groupe de citoyens qui affirmait haut et fort, depuis l'été, vouloir se démarquer, donner de la voix au Conseil et apporter un vent nouveau dans cette commune dirigée par un syndic qui fait la pluie et le beau temps.

### Chez le préfet

«La majorité de nos membres a décidé de ne pas faire de liste propre, pour une bonne part parce que nous n'avons pas de candidat à la Municipalité», explique Blaise Pidoux, président du GCB. L'Exécutif, dont les cinq membres sortants se représentent en bloc sur une liste fermée parce qu'ils pensaient qu'il y aurait une liste du GCB, s'en est étonné.

Comme le mandataire de l'Entente villageoise, les municipaux auraient trouvé normal de mentionner au moins, sur la liste commune, qui était membre du Groupement de Citoyens. Mais ce dernier ne voulait rien entendre. Il a fait appel à la préfecture pour démêler l'imbroglio. Chefs de file et mandataires s'y sont donc réunis vendredi dernier pour trouver une solution.

### **Au final, une liste neutre**

Or chacun a campé sur ses positions. Il a finalement été décidé de faire une liste commune où l'on ne mentionnerait que le nom, l'âge et la profession. On a même gommé la mention de conseiller communal, les candidats sortants estimant que cela les désignerait à la vindicte des électeurs du CGB!

Résultat, l'électeur qui voudrait voter la continuité ou au contraire le changement ne saura pas qui représente quelle tendance sur la liste de 63 candidats déposée lundi au greffe de Bassins. «Il n'y a pas de raison qu'on indique notre appartenance, alors qu'un candidat qui est du PLR ou socialiste en dehors de la commune ne va pas le mentionner sur la liste», répond le président du GCB, qui aligne 23 candidats. Etrange, pour un groupement qui réclame plus de transparence de la Municipalité.

### **Une campagne qui s'annonce pénible**

Syndic de Bassins, Didier Lohri se dit époustouflé. «Je n'ai rien compris à la démarche du GCB, qui s'est pourtant constitué comme un parti, avec statuts et cotisations. C'est la première fois que je vois ça!» Il s'attend à une pénible campagne électorale d'ici au 28 février. (24 heures)

(Créé: 12.01.2016, 20h11)